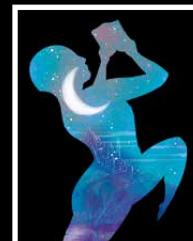




Clin d'œil
Page 2



Dossier
C'était chez
vous en 2023
Pages 4-5

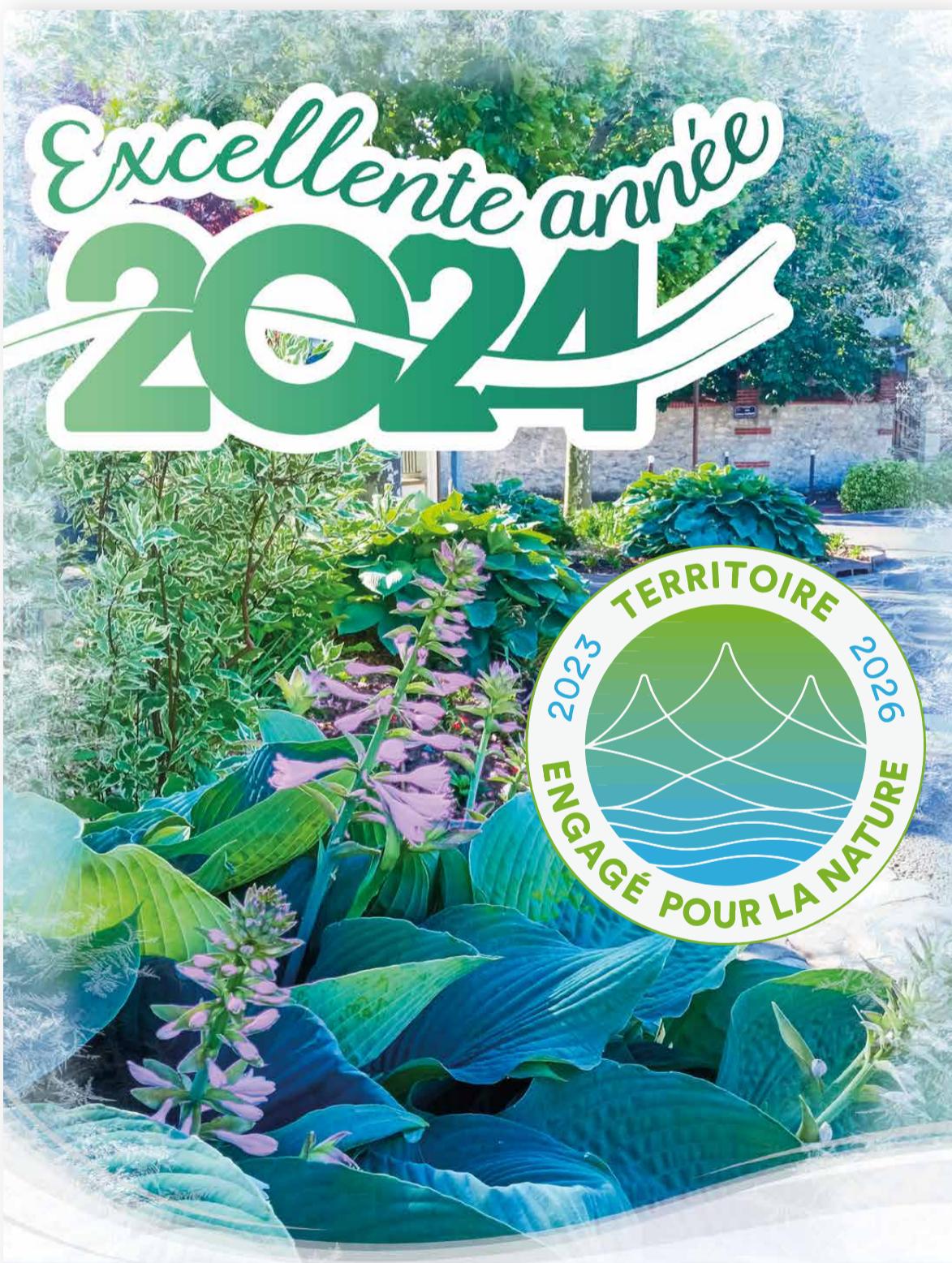


Évènements
Page 8

LE JOURNAL DE
LA VILLE D'AVON
Janvier
Février
2024
n°70

AVON

le journal



Retrouvez les vœux dès le 01/01/2024 à 12h

🌐 www.avon77.com 🌐 [Facebook Ville d'Avon-77](#)
📱 [Application mobile Ville d'Avon-77](#)

VILLE
D'AVON
ENTRE SEINE ET FORÊT

Marie-Charlotte Nouhaud
Maire d'Avon

■ Éditorial

Embarquement pour 2024 !

Cher tous,

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons une très belle année 2024 !



Certes, notre époque est difficile, des guerres sévissent non loin de chez nous, notre société est fracturée par les conflits, la hausse des prix rend le quotidien de beaucoup d'entre vous toujours difficile, alors concentrons-nous sur les bonnes nouvelles qui concernent notre commune : inauguration en février 2024 de la Fabrique musicale, et en fin d'année - si tout se passe bien - de la Maison dans la Vallée rénovée, démarrage des études de restauration intérieure de l'église Saint-Pierre, lancement de la préfiguration du projet de musée de la République et de la Citoyenneté.

Le rythme de nos travaux ne faiblit pas, comme vous le voyez.

Et quelques sources d'espérance autour de nous, comme la baisse, pour la première fois, de l'émission des gaz à effet de serre en France, doivent nous aider à reprendre vaillamment la route pour 2024.

Je profite aussi de cet éditorial pour dire au revoir au format du journal d'Avon que vous tenez dans les mains. Le prochain sera totalement différent, vous en aurez la surprise dans les boîtes aux lettres en mars prochain.

Soyez assurés, chères Avonnaises et chers Avonnais, que c'est toujours avec le même dévouement et la même joie que je travaillerai en 2024, au service de notre commune.



Commémoration du 11 novembre 1918

11/11/2023 - À l'occasion du 105^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, la ville a rendu hommage aux victimes et aux combattants de la Première Guerre Mondiale avec la participation de l'Harmonie fanfare d'Avon Musique et Culture. La cérémonie s'est déroulée en présence d'élus d'Avon et de Fontainebleau et du commandant du CNSD. Elle s'est voulue intergénérationnelle : présence des porte-drapeaux aux côtés des élèves de la classe Défense du collège de la Vallée et du lycée Uruguay-France, des scouts de France, des cadets de l'UNC, des Jeunes Sapeurs-Pompiers de la caserne de Fontainebleau et des piquets d'honneur du CNSD.



Le livre partout en ville

17/11/2023 - Quatre boîtes à livres ont été installées à Avon, comme ici devant le groupe scolaire Paul Mathéry, sur proposition du Conseil des Sages (ainsi que sur la place du marché du Vieil Avon, au square Hélène et Victor Lion et devant la salle Léon Béra à la Butte Montceau). L'objectif est simple, permettre à tous les habitants de déposer et de prendre librement des livres et ainsi faciliter l'accès de tous à la lecture. Quatre autres boîtes viendront compléter celles en place courant 2024 afin de couvrir les différents quartiers.



MDJ Urban day

25/11/2023 - Le grand rendez-vous jeunesse Mdj Game day s'est transformé cette année en raison de la fermeture de la Maison dans la Vallée. L'équipe de la Maison des Jeunes a proposé un « Urban day » qui a rassemblé 350 visiteurs. Le gymnase de la Vallée s'est métamorphosé en salle de jeu géante avec de la réalité virtuelle, du rétro gaming, des jeux d'arcades, des défis sportifs et un laser game qui a su réunir toutes les générations. Cette belle journée s'est achevée par un concert de slam de Lord Myke Jam de l'association Panorama, devant une centaine de spectateurs.



Signature des jeunes engagés

05/12/2023 - Le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) de Melun a organisé une cérémonie de « signature emblématique » de contrat de 10 jeunes avec l'armée de Terre afin de valoriser l'acte d'engagement des candidats et de solidifier les relations entretenues par le CIRFA avec les anciens combattants, les élus locaux et les jeunes du territoire. Avon s'était proposée pour accueillir cette cérémonie.



Colis de Noël aux aînés

07/12/2023 - 707 colis de Noël composés de mets de fête ont été offerts et distribués par le Centre Communal d'Action Sociale aux Avonnais de plus de 75 ans. Pour aider les plus démunis, les seniors avaient la possibilité de renoncer à leur colis et d'en faire don. Au total, c'est l'équivalent de 31 colis, soit 532€, qui ont été versés aux Restaurants du Cœur.



Vivement Noël

09/12-20/12/2023 - À l'occasion des fêtes de fin d'année, les habitants de la ville ont apprécié les activités proposées pour divertir petits et grands. Les deux spectacles de la compagnie « La sensible » ont fait salle comble. Les animations s'articulaient autour du samedi 16 décembre, jour du marché de Noël délocalisé à Bel-Ébat : concert, randonnée pédestre, vélo parade, ateliers créatifs, marionnettes puis « roller disco » pour clôturer cette journée au gymnase de la Vallée. Merci aux associations partenaires et aux commerçants pour leur participation.

Du nouveau aux Sources Vives

À la médiathèque, les références disponibles évoluent régulièrement, à l'instar du fonds parentalité qui s'est étoffé ces dernières semaines.

Avez-vous déjà parcouru le **fonds local, dédié à la Seine-et-Marne** ? Il propose de nombreux documentaires abordant des sujets variés tels que l'escalade en forêt, les artistes locaux mais également la revue « Fontainebleau, revue d'Histoire de la ville et de sa région » (24 numéros à ce jour).

Vous y trouvez des articles illustrés sur le patrimoine avonnais à travers des bâtis tels « Le colombier d'Avon », « L'Hôtel des Chasses », des portraits de personnalités comme le compagnon-couvreur artisan d'art Jean-Claude Foin et l'artiste contemporain sculpteur Jean Fratello. Le dernier numéro, dont Les Sources Vives viennent de faire l'acquisition, vous transporte au bois Gautier à l'époque gallo-romaine.



Un jardin menacé à Avon

La SEM du Pays de Fontainebleau a racheté à l'ONF la maison forestière d'Avon située à la jonction de la rue du Rocher et de la rue des Archives, pour y construire, sur demande de Fontainebleau, une résidence sociale étudiante de 168 chambres.

La maison a été démolie dès 2021. Ne reste donc plus que le jardin et ses arbres, sur une surface de 2 800 mètres carrés. Ce projet réduira à la portion congrue l'espace vert et condamnera la plupart des arbres, en particulier les haies de hauts conifères, qui risquent très fortement de déperir car il ne leur sera laissé qu'une bande de 5 mètres entre le bâtiment et la clôture à laquelle ils s'adosseront.

Ce projet est injuste et violent.

Injuste car, situé sur une parcelle bellifontaine, il est en réalité sur Avon. Tous les habitants qui vivent aux abords le savent, d'ailleurs tous sont Avonnais. Or ce projet nous a été imposé et aucune tentative de concertation n'a abouti à ce jour.

Injuste car c'est notre commune qui subira l'impact de cette nouvelle construction massive, mais c'est Fontainebleau qui engrangera les

Depuis septembre dernier, la **médiathèque accueille 1 700 visiteurs par semaine**, un succès constant renforcé par les conférences, les ateliers et les micro-folies proposés, des rendez-vous originaux et intergénérationnels.

L'installation récente de la **gratuiterie** permet de fournir un nouveau service : il s'agit d'un espace où il est possible de déposer des objets dont nous ne nous servons plus, et/ou d'en récupérer un ou plusieurs qui nous intéressent afin de leur donner une deuxième voire une troisième vie. Ainsi, la médiathèque s'inscrit dans une démarche éco-responsable, sociale et citoyenne en proposant cette forme d'échange. La gratuiterie est une des actions phare du concept de bibliothèque verte, auquel Les Sources Vives adhèrent pleinement.

Le CCAS élargit ses aides

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose diverses aides, ponctuelles ou durables, pour soutenir les personnes en difficulté. Face à la hausse des prix, le règlement intérieur des aides sociales facultatives a fait l'objet de modifications, notamment avec l'introduction de plans d'urgence sociale et de chauffage, initialement conçus comme des aides exceptionnelles en 2023.

N'hésitez pas à contacter le CCAS ou à vous rendre dans ses locaux : 1 rue des sapins - 01 60 71 51 00.



168 logements supplémentaires au compteur du quota de 25% de logements sociaux que nos villes doivent atteindre (obligation fixée par l'État) sous peine de lourdes taxes.

Violent car il détruira ce qui est devenu un grand jardin, avec les conséquences écologiques que l'on imagine sur la biodiversité et qu'il supprimera un des îlots de fraîcheur dont nous avons de plus en plus besoin.

Violent car il saccagera le cadre urbain de cette rue qui vient d'être rénovée, avec un bâti massif, cubique, inesthétique, là encore choisi sans concertation avec les riverains.

Violent car il prévoit d'accueillir des étudiants sur un site éloigné des campus, de la gare, des centres-villes, avec peu de bus pour s'y rendre, sans prise en compte de leur quotidien.

L'équipe municipale mobilise tous les moyens juridiques pour tenter d'éviter un projet aussi maltraitant pour la nature, les habitants, les étudiants eux-mêmes. Le comité de défense, d'action et de sauvegarde d'Avon aussi (CDAS).

Mais la voix des citoyens compte plus que tout, c'est pourquoi vous pouvez intervenir auprès du maire de Fontainebleau et du Député, ancien maire, car il est à l'origine du projet.

Pour l'année 2024, des ajustements importants sont opérés : 14 nouvelles aides étendent la portée de l'assistance sociale fournie pour mieux répondre aux besoins changeants des Avonnais. Par exemple : élargissement des critères d'obtention des aides d'hébergement et périscolaires, création d'aide au sport et aux loisirs, jeunesse, séjours vacances...



Des alternatives existent : la ville est prête à racheter ce terrain pour en faire un parc et pourquoi pas une maison des associations commune avec Fontainebleau. Une résidence sociale étudiante peut trouver sa place en bordure de gare, dans le cadre de la requalification actuelle de ce quartier.

Contacts : Maire de Fontainebleau : www.fontainebleau.fr, rubrique « Démarches en ligne », sous-rubrique « Contacter Monsieur le Maire ». Député : frederic.valletoux@assemblee-nationale.fr



Avon bouge, Avon évolue.

Voici en images une rétrospective - non exhaustive - des actions et des événements 2023 à l'occasion de ce début d'année.

Ils contribuent au bien-vivre ici et au bien-vivre ensemble, plongeons-nous dans les souvenirs...



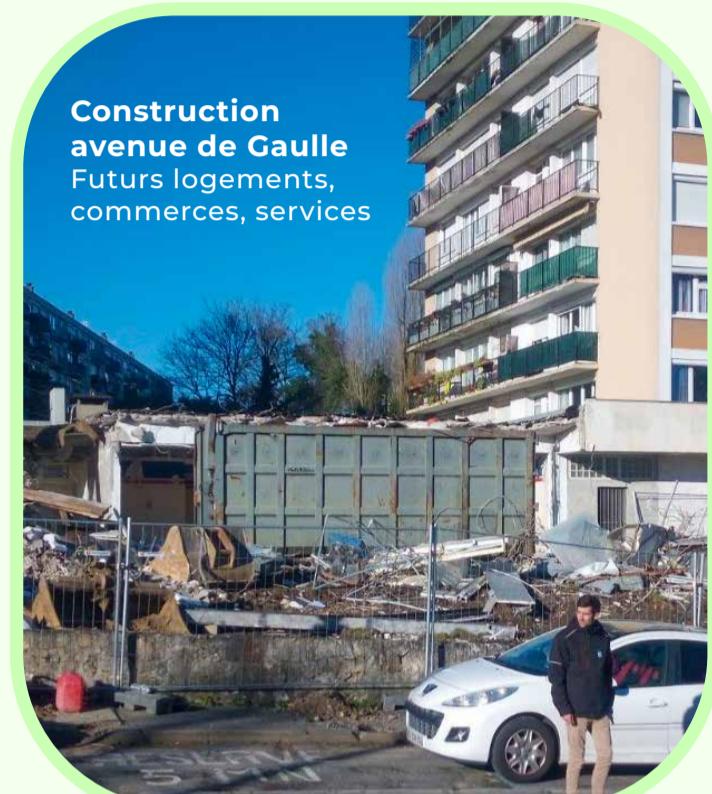
École verte
Plantations dans les cours



La Fabrique musicale
Travaux de rénovation pour l'accueil des associations de musique et de chant



Bibliothèque verte
Seconde vie des objets du quotidien



Construction avenue de Gaulle
Futurs logements, commerces, services



1^{er} budget participatif
Par les Conseils citoyens



Quartier du Rocher d'Avon
Rénovation des rues, création de voie cyclable, enfouissement des réseaux, réfection des trottoirs



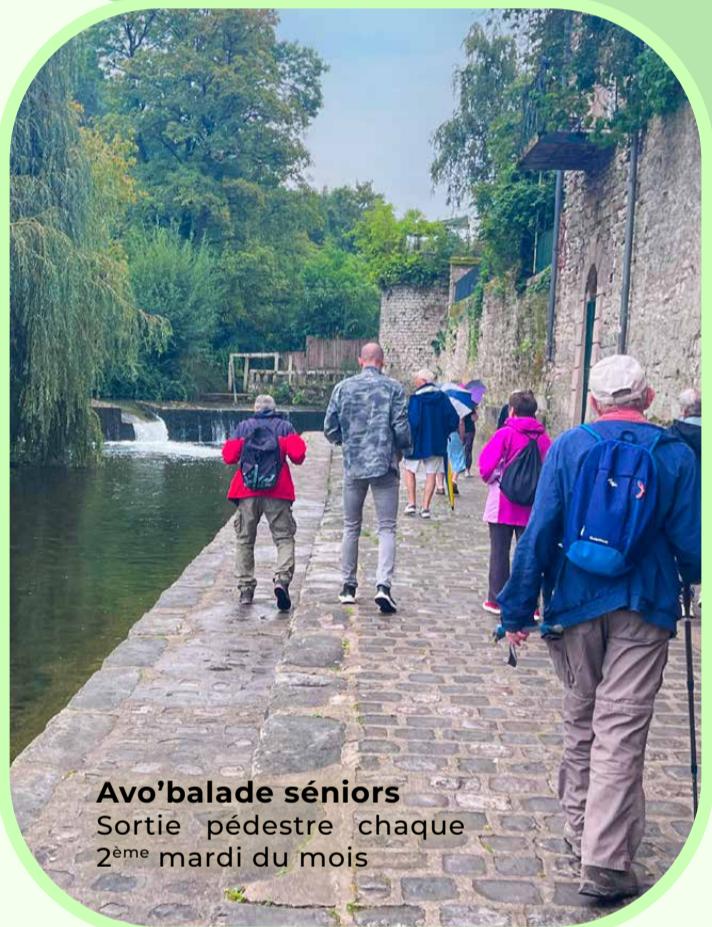
Boîte à livres
4 installées en 2023 et 4 à venir



Guinguette de Bel-Ébat
Le rendez-vous estival et convivial



Parc du Val d'Avon
Ouverture de la piste cyclable intergénérationnelle



Les mercredis de Bel-Ébat
Du sport et de la culture chaque été




ENVIRONNEMENT

Tri obligatoire des biodéchets en 2024 : ce qu'il faut savoir

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la loi impose de séparer les déchets alimentaires des ordures ménagères, pour tous les producteurs, y compris les particuliers. C'est ce qu'on appelle le tri à la source des biodéchets.

Le tri à la source des déchets organiques alimentaires et végétaux est un vrai levier de réduction des déchets. Ils représentent 30% du poids des poubelles, soit environ 80 kg par an et par habitant ! Ces déchets sont une ressource très utile pour enrichir les sols (compostage) ou produire une énergie renouvelable (méthanisation).

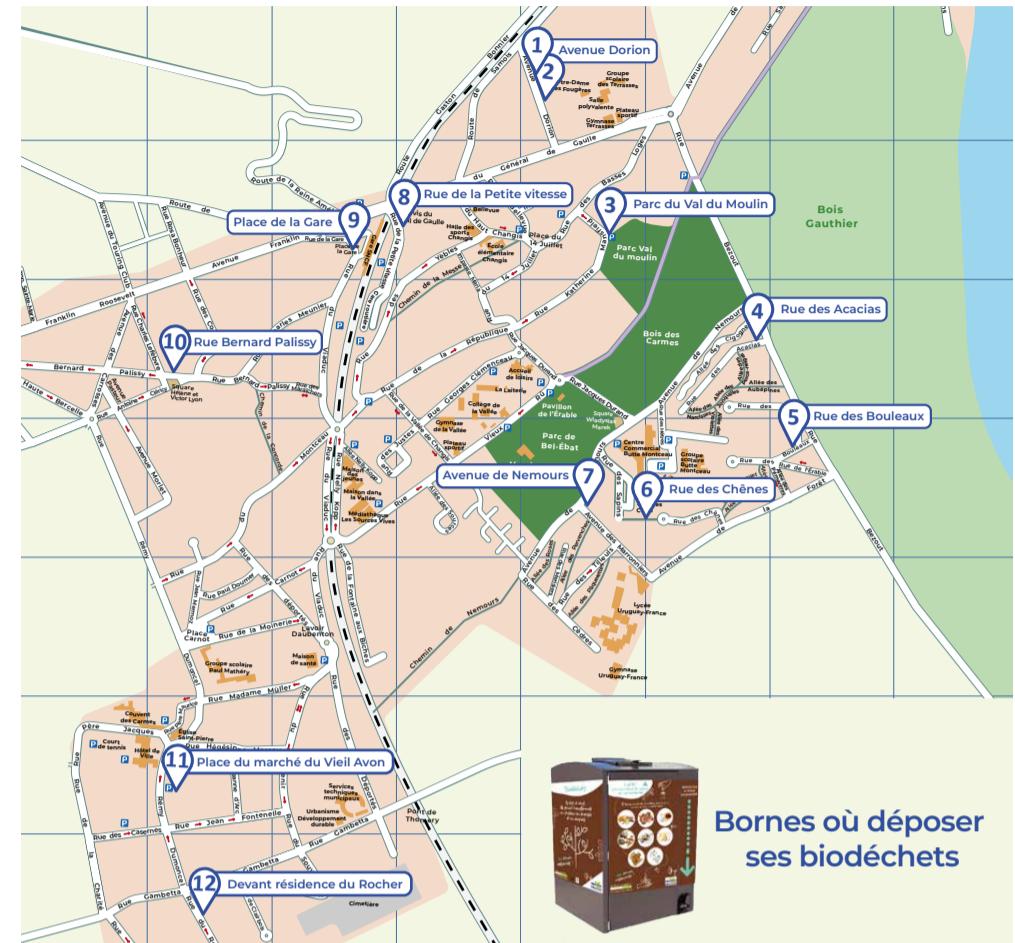
Pour les personnes ne pouvant pas composter chez elles, 12 points de collecte des déchets alimentaires ont été installés à Avon par le SMICTOM.

Pour faciliter ce nouveau geste de tri, des kits conçus par le SMICTOM sont disponibles à l'accueil de la mairie. Ils contiennent un bioseau ajouré, un lot de sacs kraft et un mémo. Pour bénéficier de ces kits (proposés

en priorité aux personnes ne pouvant pas composter chez elles), il est nécessaire de préalablement remplir le formulaire disponible sur www.smiptom-fontainebleau.fr ou à l'accueil de la mairie pour ceux qui n'ont pas internet. Une fois le questionnaire validé, le kit pourra être donné.

Pour les Avonnais pouvant composter chez eux, le SMICTOM propose toute une gamme de composteurs à moitié prix, à retrouver sur le site du SMICTOM. Des composteurs sont également vendus en jardinerie. Le compostage est aussi possible en copropriétés. D'ailleurs plusieurs d'entre elles à Avon se sont déjà équipées.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet du SMICTOM, www.smiptom-fontainebleau.fr ouappelez le 0800 133 895 (appel gratuit). Tous les renseignements sont aussi disponibles sur le site de la ville d'Avon : www.avon77.com



TRIBUNE DES ÉLUS

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

Groupe d'élus de la majorité

Les valeurs de la République, notre point de ralliement.

Lors du dernier conseil municipal, c'est l'ensemble des élus du conseil municipal, à 4 abstentions près, qui a voté le principe du lancement de l'étude de faisabilité d'un musée de la République et de la Citoyenneté qui pourrait s'installer au manoir de Bel-Ébat.

J'en remercie sincèrement les élus d'opposition car, au-delà de nos divergences, nous sommes tous convaincus que la défense de ces valeurs, en particulier auprès des plus jeunes, est plus que jamais indispensable.

La route reste longue avant la concrétisation éventuelle de ce projet mais 2024 marque sa mise sur les rails.

Marie-Charlotte Nouhaud et les élus de la majorité.

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Groupe Réveillons Avon

AVON DOIT RESTER VIVANTE !

Notre belle ville est bien triste comparée à Fontainebleau en cette période de fêtes. La disparition des décorations de Noël est évidemment incompatible avec le mythe d'une bonne gestion de nos finances. Il n'existe tout simplement pas de commune en bonne santé financière qui soit obligée de faire un tel sacrifice.

Triste de voir si peu de commerces ouverts. On ne peut qu'être choqué par le projet de la mairie de racheter le café Le Départ à la gare afin de le raser : un des rares endroits vivants de notre commune en moins ? Pourquoi devons-nous aller à Fontainebleau pour prendre un verre entre amis ?

Si nous ne voulons pas devenir une ville morte, purement résidentielle, il faut cesser de laisser les promoteurs créer encore et encore des logements, que ce soit sur l'avenue Général de Gaulle ou autour de la gare.

Avon n'est pas un hôtel pour travailleurs parisiens, mais une ville d'histoire au cadre de vie exceptionnel.

Aurélie Bricaud - Carole Chavance
Yann Moreau - Alexandra Lachasse
Rida Bellaïz

Amina Bacar, conseillère municipale d'opposition

Isolément politique sans précédent.

Au dernier conseil communautaire la ville d'Avon a été désavouée avec virulence par l'ensemble des Maires suite à sa saisine de la cour administrative d'appel contre la modification du PLU de Fontainebleau, votée par

l'agglomération. Ceci est un précédent qui met en péril les subventions acquises pour préparer les JO et creuse l'isolément d'Avon dans la CAPF. Cette énième provocation périlleuse peut coûter au Maire la perte de ses vice-présidences. Bonne Année.



CONTACTS

Mairie : 01 60 71 20 00
 Maison dans la Vallée : 01 60 74 91 30
 Médiathèque : 01 60 74 59 30
 CCAS : 01 60 71 51 00

Café des aidants

4 En partenariat avec France Alzheimer
 Jeudi 4 janvier 9h30 - Salon de thé
 Aux délices de la Butte Montceau
 Renseignements au 06 38 45 49 83

Café numérique séniors

5 Échanges de pratiques
 Vendredi 5 janvier 10h CCAS d'Avon - Gratuit

Malle Ludo'folies

5 Les animaux de la forêt - Gratuit
 Vendredi 5 janvier 14h30 - Médiathèque

Avo'games

6 Tournoi de jeux vidéo - Gratuit
 Samedi 6 janvier 14h30 - Médiathèque

Altaïr Conférences

8 Tibet - Lundi 8 janvier 15h et 20h
 Médiathèque - Payant - Sur inscription

Avo'balade séniors

9 Marche en groupe - Mardi 9 janvier 9h30
 Départ du CCAS - Gratuite - Sur inscription

Repas à thème : campagnard

9 Mardi 9 janvier 12h - Table de
 Fontenelle - Sur inscription au 06 22 47 93 19

Thé dansant

11 Avec Carine Caballero
 Jeudi 11 janvier 14h - Salle Léon Béra
 Inscriptions au CCAS

Atelier créatif

17 Atelier bande dessinée
 Mercredi 17 janvier 14h30
 Médiathèque - Gratuit - Sur inscription

Des histoires dans le biberon

20 Temps d'éveil culturel et artistique
 Samedi 20 janvier 10h et 10h45
 Médiathèque - Sur inscription

La vie des livres

20 Rentrée littéraire d'hiver
 Samedi 20 janvier 14h30 - Revenez
 partager vos coups de cœur le samedi 17
 février - Gratuit - Médiathèque

Nuit de la lecture

20 Lire page 8
 JANV 20

Altaïr Conférences

22 Kamchatka - Lundi 22 janvier 15h et 20h
 Médiathèque - Payant - Sur inscription

Repas festif Fort-de-France

23 Mardi 23 janvier 12h - Table de
 Fontenelle - Sur inscription au 06 22 47 93 19

Musée numérique

24 Micro-folie « Histoire de la BD » - Gratuit
 Mercredi 24 janvier 15h - Médiathèque

Réunion plénière du Conseil des Sages

Séance ouverte au public - Vendredi 26
 janvier 10h30 - Mairie - Salle du Conseil

Soirée Ludo'folies

26 Jeux libres - Vendredi 26 janvier 19h
 Médiathèque - Entrée libre

Collecte alimentaire

27 Lire page 8
 JANV 27

Concert du trio « Malo chante Brassens »

Proposé par Action Musique - Dimanche 28
 janvier 16h30 - Pavillon de l'Érable - Payant
 Sur inscription au 06 37 94 34 53

Café des aidants

1 En partenariat avec France Alzheimer
 Jeudi 1er février 9h30 - Salon de thé
 Aux délices de la Butte Montceau
 Renseignements au 06 38 45 49 83

Café numérique séniors

2 Échanges de pratiques - Gratuit
 Vendredi 2 février 10h - CCAS d'Avon

Repas à thème : la mer

2 Vendredi 2 février 12h - Table de
 Fontenelle - Sur inscription au 06 22 47 93 19

Atelier Ludo'folies

3 Découverte de jeux de société - Gratuit
 Samedi 3 février 15h - Médiathèque

« Misia »

4 Proposé par Action Musique
 Dimanche 4 février 16h
 Manoir de Bel-Ébat - Libre participation
 Sur inscription au 06 37 94 34 53

Avo'balade séniors

6 Marche en groupe - Mardi 6 février 9h30
 Départ du CCAS - Gratuit - Sur inscription

Conseil municipal

6 Séance publique - Mardi 6 février 20h
 Mairie - Salle du conseil

Atelier créatif

7 Peinture sur textile comme Simon Hantai
 Mercredi 7 février 14h30
 Médiathèque - Gratuit - Sur inscription

Des histoires dans le biberon

10 Temps d'éveil culturel et artistique
 Samedi 10 février 10h et 10h45
 Médiathèque - Sur inscription

Rencontre intergénérationnelle

Crêpes et fabrication de masques carnaval
 Mercredi 14 février 14h30 - Maison des
 Jeunes - Sur inscription au CCAS

Musée numérique

14 Micro-folie « l'amour »
 Mercredi 14 février 15h
 Médiathèque - Gratuit

Repas festif Pékin

15 Table de Fontenelle - Jeudi 15 février 12h
 Sur inscription au 06 22 47 93 19

La vie des livres

17 Rentrée littéraire d'hiver - Gratuit
 Samedi 17 février 14h30 - Médiathèque

Atelier Ludo'folies

21 Découverte de jeux de société - Gratuit
 Mercredi 21 février 15h - Médiathèque

Soirée Ludo'folies

23 Inscape Game Lockin - Entrée libre
 Vendredi 23 février 19h - Médiathèque

Altaïr Conférences

26 Thaïlande - Lundi 26 février 15h et 20h
 Médiathèque - Payant - Sur inscription

CARNET**Naissances****Octobre**

Soujoud BCHIR le 8 ; Kenan DE BARROS GOMES le 9 ; Tina POMMIER le 20 ; Mathilde DANTAS le 22 ; Milo BROSSE le 24 ; Ruby BROSSE le 24 ; Ibrahim EUCHI le 26 ; Nayef HASSNY le 29 ; Roméo SYLVESTRE le 29.

Novembre

Minal NAWAZ le 4 ; Salman SULEMAN DIRIYE le 5 ; Theodore HONNORAT le 14 ; Hannah-Marie KISSI le 17 ; Faustine COLLU le 18 ; Louison COLLU le 18 ; Ethan EBOOUNOU le 19 ; Hanna LOUAGUEF le 19 ; Safiyaa ASLAM le 22 ; Aaron COUASMIA le 27 ; Rodrigo KIMBOUALA le 29.

Mariages

Novembre
 Wiliano MANUEL et Camille BOTONGA BEBENGO le 18.

Décès**Septembre**

Jérôme BESSON le 25 ; Marie-Claire PAQUET (EICHLER) le 25 ; Michel DUPLESSIS le 26.

Octobre

Edmée VIEUX (GOURMET) le 4 ; Jacqueline HEURTELOUP (GAMBIER) le 6 ; Florence BENARD le 7 ; Simone HARTUNG (AMOND) le 8 ; Roger MAVEAU le 12 ; Bernadette ARCHEN (NIZART) le 13 ; Gilbert THIBAULT le 13 ; Manuel FERREIRA TOMÉ le 14 ; Lucien LESCAUT le 15 ; Jean-Claude AUBERT le 18 ; Marie-Christine HAMELIN (PUTEAUX) le 18 ; Marc CARDENNE le 21 ; Daniel KALENSKY le 21 ; Denis CHAUDIÈRE le 27 ; Madeleine MEUNIER (ROBERT) le 27.

Novembre

Didier SAYDE le 4 ; Edmond MAILLOT le 13 ; Louise BLANC (MARAIS) le 18 ; Samia SADOUN (SAFIA) le 23 ; Michel RAVIER le 24 ; Jeannine ROBLOU (MAHOUIN) le 24 ; Laura DA CONCEIÇAÔ (PINTO DA CRUZ) le 27 ; Rodrigo KIMBOUALA le 30.

Budget participatif

Dès mi-janvier, découvrez les dizaines de projets transmis dans le cadre du 1^{er} budget participatif organisé par les Conseils de ville et votez pour celui ou ceux que vous préférez : du 15 janvier au 16 février 2024, rdv sur <https://participons-avon77.com> ou à l'une des urnes (mairie, médiathèque, CCAS).

Une enveloppe de 10 000 € y sera allouée par la ville afin de mettre en œuvre ce qui aura été retenu par les habitants.



commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âges, professions, moyens de transport utilisés, logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement à Avon : mairie@avon77.com ou 01 60 71 20 00.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Les agents recenseurs :



Hélène BOURDON Céline GORGE-BERNAT Sophie MACIEJEWSKI



Clément PRUDENT Johan VERSTRAETE

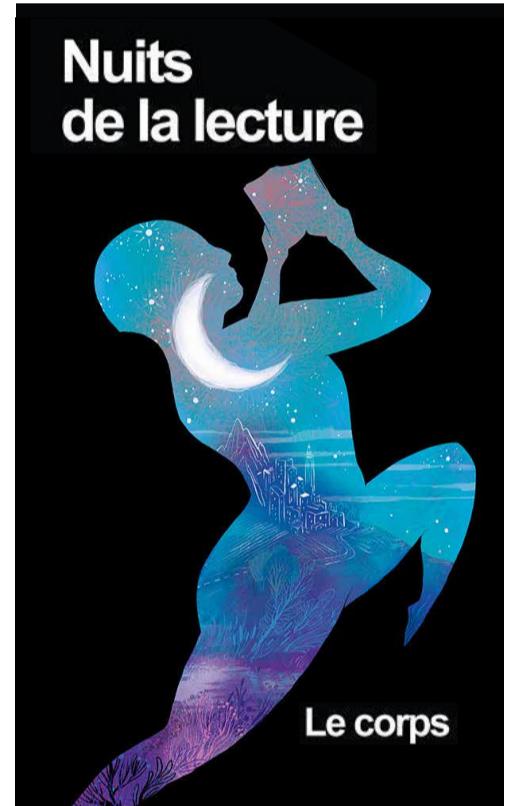


Nuit de la lecture 2024

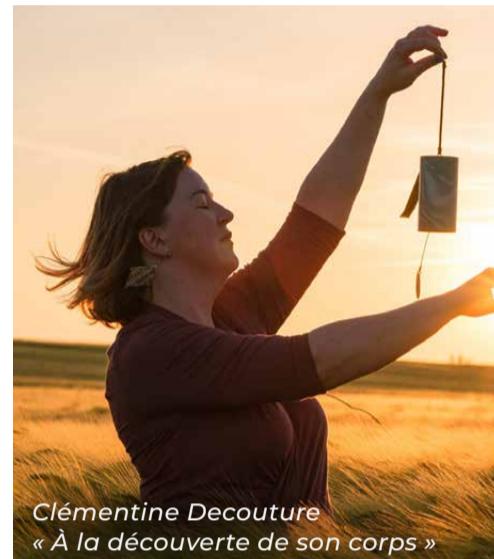
Cette 8^{ème} édition, proposée à la médiathèque Les Sources Vives le samedi 20 janvier dès 17h, sera consacrée au corps.

Créées en 2017 par le Ministère de la Culture pour fédérer acteurs du livre et lecteurs, les Nuits de la lecture se dérouleront du 18 au 21 janvier à l'échelle nationale. À Avon, la manifestation est organisée le samedi 20 janvier. Après la peur en 2023, place à la thématique du corps pour cette nouvelle édition.

À 17h et à 17h30, les bébés lecteurs (0 à 3 ans) pourront assister à un spectacle musical de 25 minutes intitulé « À la découverte de son corps », proposé par la compagnie Divague. Des contes, une ronde dansante et des jeux de mimes leur seront proposés. Sur inscription.



À 20h30, « Écoutez, votre corps vous parle ». La sophrologue avonnaise Cécile Cuby vous donnera des clés pour mieux respirer et prendre conscience de votre corps, sans jugement. Entrée libre dans la limite des places disponibles. Dès 12 ans.



L'Avonnaise revient le 17 mars

Voilà une bonne résolution de début d'année à prendre (et à tenir) : l'inscription à la course L'Avonnaise 2024 !

L'association Avon Athlétisme club annonce la 7^{ème} édition de la course nature emblématique de la ville, dimanche 17 mars prochain avec des épreuves pour tous les âges et tous les niveaux :

- une animation pour les éveils sur 500 mètres (naissances 2015-2017),
- la course de 950 m pour les poussins (2013-2014),
- la course de 2,5 km pour les benjamins - minimes (2009-2012),
- le relais « Guillaume Braque » de 4 x 2,5 km (à partir de cadet : 2008 et avant), mixte ou non,
- la course de 5km (2008 et avant),
- la course de 10km (2008 et avant),
- sans oublier l'épreuve de 10 km pour les marcheurs nordiques (2008 et avant).



Collectes solidaires

La période hivernale est celle qui nécessite le plus de solidarité.

Les jeunes du parcours citoyen « En Avon la république » 2023/2024 et la Maison des Jeunes s'unissent pour une collecte en faveur des Restaurants du Cœur, débutée le 4 décembre et se terminant le 19 janvier 2024. Les produits récoltés sont les denrées alimentaires non périssables et les produits d'hygiène pour nourrissons. Ces contributions peuvent être déposées jusqu'au 19/01 à la Maison des Jeunes (allée Nelly Kopp) et au Lycée Uruguay-France (1 av des Marronniers) ainsi que du 8 au 19/01 au collège de la Vallée (87 rue du Vieux ru).

Dans le prolongement de cette démarche solidaire, une seconde collecte, organisée conjointement avec Fontainebleau aura lieu samedi 27 janvier 2024. Vous connaissez déjà son principe : organisée en partenariat avec les CCAS d'Avon et de Fontainebleau, elle aura lieu devant les commerces alimentaires participants.

À Avon, les élus et les bénévoles récolteront vos produits devant Aldi, Carrefour Market, Proxi Super et Cocci Market, au profit de l'épicerie solidaire Demeter, de la Croix-Rouge, de Solidarité Oumma et des Restaurants du Cœur.

Renseignements auprès de la Maison des Jeunes au 01 64 69 07 65 et du CCAS au 01 60 71 51 00.



est la dimension caritative. Le relais porte le nom d'un athlète du club d'Avon, Guillaume Braque, disparu à l'automne 2023, emporté par un cancer à l'âge de 38 ans. 1€ de chaque inscription à l'Avonnaise et la somme totale des inscriptions au relais seront versés à la Ligue contre le cancer.

La seconde nouveauté est l'installation du village des courses au sein du parc de Bel-Ébat, dans un écrin naturel et sécurisé. L'arrivée des courses se fera au milieu du village pour gagner en convivialité. Le club vous attend nombreux pour cette grande fête et proposera des entraînements gratuits dès le dimanche 4 février 2024.

